

HOPITAUX.

Hôpital Notre-Dame, Montréal.

Fracture du fémur ; non-consolidation ; résection.—Syphilis constitutionnelle ; otite suppurée ; méningite.

Fracture du fémur ; non-consolidation ; résection.— Victor R., journalier, 19 ans, employé aux travaux du chemin de fer d'Omaha, Etats-Unis, eut la cuisse fracturée par cause directe, le 12 mai 1881. Le chirurgien qui prit charge du cas déclara la fracture comminutive ; aucun appareil ne fut mis avant le troisième jour, alors que la fracture fut réduite ; on appliqua une longue attelle latérale externe, avec extension au moyen de poids, et un bandage périnéal pour faire la contre-extensiou. On ne mit alors sur le membre aucune autre attelle, ni même une simple bande roulée. Pendant les trois premières semaines, le membre fut maintenu dans une immobilisation incomplète, un simple coussin de ouate étant placé sous la fracture. Quand, au bout de trois semaines, on voulut changer les draps du lit, le coussin se déplaça ainsi que les fragments. Ce fait se répéta plusieurs fois pendant les semaines qui suivirent. D'après le rapport du malade, le membre brisé fut palpé très souvent et chaque fois le patient sentit les fragments se déplacer. Le 13 juin, il n'y avait pas encore d'union. On mit alors le malade sous l'influence du chloroforme et l'on pratiqua le frottement des deux extrémités fracturées, après quoi le membre fut remis en position comme ci-devant. On prescrivit des stimulants, hypophosphites, quinine et diète généreuse. Le 30 juin, un appareil en plâtre de Paris fut appliqué, et le malade laissa Omaha, le 4 juillet, pour revenir au Canada. L'union n'avait pas eu lieu. Une fois arrivé chez lui et douze jours après l'application de l'appareil en plâtre, le malade fit mander un rebouteur fameux, dont le premier soin fut de défaire l'appareil inamovible pour lui substituer un bandage de son invention, lequel fut maintenu pendant quarante jours consécutifs. Le malade défit alors lui-même l'appareil et constata qu'il n'y avait pas encore de consolidation. Nouvelle application du bandage par le rebouteur ; nouvel examen du